

**Secrétariat manitobain du mieux-être
des personnes âgées et du vieillissement en santé**

**Rapport annuel
2006-2007**

L'honorable John Harvard
Lieutenant-gouverneur du Manitoba
Palais législatif, bureau 235
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé et celui du Conseil manitobain du vieillissement pour l'exercice 2006-2007.

Veillez recevoir, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mes sentiments respectueux.

La ministre déléguée à la Situation des personnes âgées,

Kerri Irvin-Ross

Madame Kerri Irvin-Ross
Ministre déléguée à la Situation des personnes âgées

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2006-2007 du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé.

Le Secrétariat, dont la vision est de favoriser la santé, l'indépendance et le mieux-être chez tous les aînés du Manitoba, s'est concentré sur l'établissement de partenariats au sein du gouvernement et avec la communauté. Il a ainsi pu faire de grands progrès en vue de régler un certain nombre de questions touchant les personnes âgées de la province.

Le Secrétariat a continué de s'appuyer sur la stratégie « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba » afin de renforcer les capacités des principales organisations de personnes âgées. Avec l'aide des organisations de personnes âgées avec lesquelles il collabore, le Secrétariat a su mieux répondre aux besoins des aînés en matière d'information. Le programme d'accès pour les aînés permet aux principaux intervenants, aux professionnels et aux aînés bénévoles d'être plus à même d'aider les personnes âgées à se prévaloir des programmes et services auxquels elles ont droit.

De plus, le Secrétariat a continué d'exercer un leadership grâce à une approche pluridisciplinaire afin de lutter contre la violence faite aux personnes âgées. Parmi les nouvelles initiatives liées à la stratégie de lutte contre la violence envers les personnes âgées qui suscitent l'enthousiasme figurent la première Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées tenue le 15 juin 2006 et la création d'un programme de refuges d'urgence visant à offrir un lieu sûr aux adultes âgés qui quittent une relation de violence.

Par ailleurs, le Secrétariat a formé un partenariat avec l'Agence de santé publique du Canada et l'Organisation mondiale de la santé afin de jouer un rôle de premier plan dans le cadre du projet « Villes-amies » des aînés, qui permettra d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées du pays et d'ailleurs. En outre, le Secrétariat a fait preuve de leadership lors de la rencontre des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des personnes âgées en vue de réaliser un projet parallèle visant à élaborer une trousse de ressources concernant les collectivités rurales ou éloignées adaptées aux aînés. Ces projets permettront de créer des outils dont toutes les collectivités pourront se servir pour améliorer la qualité de vie des adultes âgés.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Arlene Wilgosh

Table des matières

| TITRE | PAGE |
|--|------|
| Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé | |
| Lettre de la ministre | 1 |
| Lettre de la sous-ministre | 3 |
| Introduction..... | 7 |
| Mission et rôle | 7 |
| Organisation..... | 8 |
| Organigramme (<i>au 31 mars 2007</i>) | 9 |
| Réalisations | 10 |
| Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé | 12 |
| Consultation et examen..... | 12 |
| Soutien et développement communautaires | 17 |
| Développement durable | 21 |
| Coûts liés aux immobilisations | 21 |
| Résumé du rapport financier | |
| Conciliation..... | 22 |
| Sommaire des dépenses | 23 |
| Historique | |
| Sommaire des dépenses et de l'effectif des cinq dernières années par affectation budgétaire | 24 |
| Mesure du rendement | 25 |
| Tableau A – Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées | 28 |
| Tableau B – Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées (Type d'appels) | 29 |
| Tableau C – Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements (Nombre d'appels)..... | 30 |
| Tableau D – Types de mauvais traitements signalés..... | 31 |
| Conseil manitobain du vieillissement | |
| Lettre de la présidente | 35 |
| Conseil manitobain du vieillissement | 37 |

Introduction

Le présent rapport annuel est organisé en fonction de la structure établie pour l'affectation des crédits budgétaires au Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé, conformément au Budget des dépenses du Manitoba pour l'exercice terminé le 31 mars 2007.

Le rapport comprend les renseignements suivants au sujet du Secrétariat : mission et rôle, consultation et examen, soutien et développement communautaires, principales dépenses relatives aux crédits affectés et tableau indiquant les dépenses et la dotation en personnel sur cinq ans. Il comprend également le rapport annuel du Conseil manitobain du vieillissement qui explique son mandat et son organisation, fait un examen des politiques et des questions d'intérêt et donne la liste des activités communautaires auxquelles le Conseil a pris part.

Mission et rôle

Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé aide la ministre à faire en sorte que les besoins et les préoccupations des personnes âgées soient pris en compte dans un cadre harmonisé et complet qui comprend la législation, la politique publique et les programmes. La ministre et le Secrétariat collaborent avec tous les ministères pour instaurer un environnement qui favorise la santé, l'indépendance et le mieux-être de toutes les personnes âgées de la province du Manitoba.

Voici les responsabilités générales du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé :

- jouer un rôle de chef de file dans les stratégies provinciales qui font la promotion des intérêts des Manitobains âgés, y compris la stratégie « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba » et la stratégie de lutte contre la violence envers les personnes âgées;
- jouer un rôle consultatif auprès des ministères;
- faire la liaison entre le gouvernement provincial, les autres ordres de gouvernement et les organisations qui sont au service des personnes âgées;
- fournir des services d'éducation, d'information et d'aiguillage sur une vaste gamme de sujets et de différentes manières;
- offrir un soutien en recherche et en administration au Conseil manitobain du vieillissement.

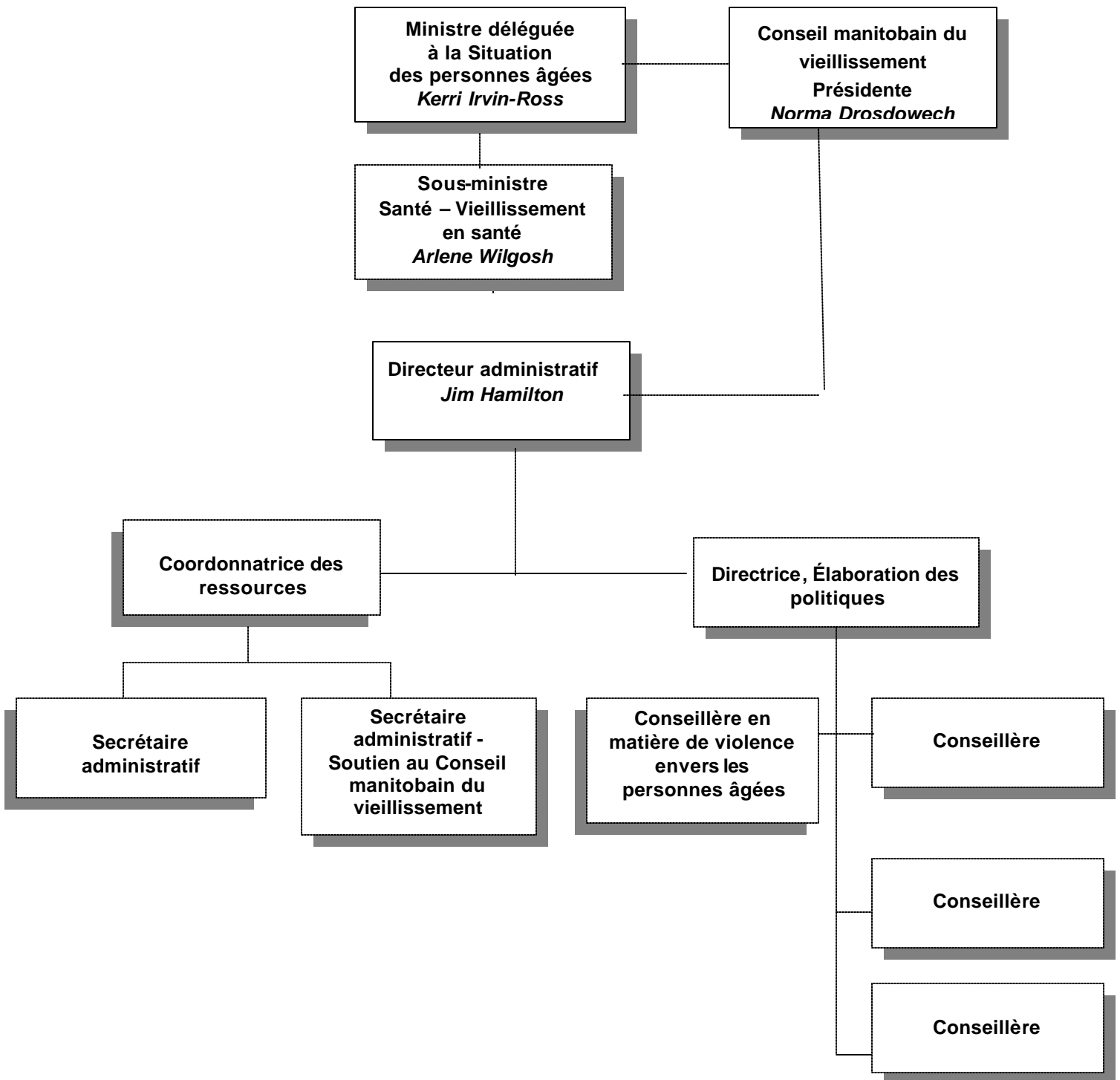
Organisation

Au 31 mars 2007, le personnel du Secrétariat comprenait les neuf personnes suivantes : un directeur administratif, une directrice de l'élaboration des politiques, trois conseillères, une conseillère en matière de violence envers les personnes âgées, une coordonnatrice des ressources, une secrétaire administratif et une secrétaire administratif et de soutien au Conseil manitobain du vieillissement. Voir l'organigramme à la page 9.

Le Conseil manitobain du vieillissement, un organisme consultatif qui relève de la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées, bénéficie d'une aide à la recherche et d'un soutien administratif fournis par le Secrétariat. Vous trouverez d'autres renseignements sur le Conseil manitobain du vieillissement à la page 37.

Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé n'est pas régi par une loi particulière. Cependant, en juin 2005, le projet de loi 8, la *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement*, a été adopté. Cette loi vise à confirmer le travail du Conseil manitobain du vieillissement et à soutenir les efforts de celui-ci dans son travail auprès de la ministre.

**Organigramme (au 31 mars 2007)
du Secrétariat du mieux-être des personnes âgées
et du vieillissement en santé**



Réalisations

La stratégie provinciale « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba », qui en est à sa quatrième année, continue de faire appel aux suggestions et à la participation active des ministères provinciaux, des autres ordres de gouvernement, des organisations de personnes âgées, d'aînés ayant des compétences particulières, du milieu universitaire, du secteur de la recherche et du Conseil manitobain du vieillissement. Elle est le résultat d'un effort conjoint pour s'attaquer à certains problèmes et stimuler la création de projets au gouvernement et dans la communauté des aînés.

Le Secrétariat offre un soutien en matière d'administration et de recherche au Conseil manitobain du vieillissement. Il aide le Conseil à organiser sa cérémonie annuelle de remise des prix de mérite, qui soulignent les actions exemplaires de personnes et d'organisations envers les personnes âgées.

Le Secrétariat a élaboré le *Guide d'accès aux ressources à l'intention des personnes âgées* en partenariat avec la Manitoba Society of Seniors. Ce guide vise à renseigner les personnes âgées sur les avantages auxquels elles ont droit. On compte mettre à contribution les organisations de personnes âgées, les conseils de ressources communautaires et les aînés eux-mêmes en tant que conseillers de leur pairs et principaux intéressés afin de bien faire connaître les services et d'améliorer l'accès à ceux-ci.

En partenariat avec l'Agence de santé publique du Canada et l'Organisation mondiale de la santé, le Secrétariat a apporté son soutien à l'atelier international sur les mesures d'urgence et les aînés tenu à Winnipeg en février 2007. L'atelier visait à réunir des experts des questions touchant les aînés et de la planification des interventions en cas de catastrophe des quatre coins du monde pour qu'ils discutent des besoins des aînés pendant une catastrophe. Les contributions que les aînés peuvent apporter pendant une situation d'urgence ont également été explorées.

Par ailleurs, le Secrétariat a formé un partenariat avec l'Agence de santé publique du Canada et l'Organisation mondiale de la santé afin de jouer un rôle de premier plan dans le cadre du projet « Villes-amies » des aînés, qui permettra d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées du pays et d'ailleurs. Portage-la-Prairie figure parmi les 33 villes qui soutiendront ce projet à l'échelle mondiale et qui participeront à l'élaboration d'un guide mondial sur les villes-amies des aînés qui sera distribué dans le monde entier en octobre 2007. De plus, le Manitoba a fait preuve de leadership lors de la rencontre des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des personnes âgées en vue de réaliser un projet parallèle visant à élaborer une trousse de ressources concernant les collectivités rurales ou éloignées adaptées aux aînés. Le Secrétariat fait partie du comité directeur et joue un rôle prépondérant dans ces deux projets qui permettront de créer des outils dont toutes les collectivités pourront se servir pour améliorer la qualité de vie des adultes âgés.

Le Secrétariat a continué de diriger la stratégie provinciale pluridisciplinaire de lutte contre la violence envers les personnes âgées. Parmi les nouvelles initiatives liées à la stratégie figurent la création d'un réseau provincial d'intervenants clés chargé de sensibiliser le public aux mauvais traitements envers les personnes âgées grâce à la

diffusion d'information, à la formation professionnelle et la coordination des services, l'établissement d'un programme de refuges d'urgence visant à offrir un lieu sûr aux adultes âgés qui quittent une relation de violence, le lancement, à titre de projet pilote, d'une ligne téléphonique provinciale permettant aux adultes âgés victimes de mauvais traitements au Manitoba d'obtenir des conseils et la poursuite des analyses et des recherches sur la violence envers les personnes âgées au Manitoba, qui détermineront l'orientation future de la stratégie provinciale de lutte contre la violence envers les aînés. De plus, le Secrétariat a organisé, en collaboration avec des groupes communautaires, la première Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées. Cette journée s'est tenue le 15 juin 2006 et a connu beaucoup de succès.

Le Secrétariat, conjointement avec Justice Manitoba, Santé Manitoba, Vie saine et Perspectives des aînés, a contribué à l'expansion du programme SécurAide, qui offre gratuitement aux aînés à faible revenu des dispositifs de sécurité élémentaires. Ces personnes peuvent faire installer un judas ou une serrure à pêne dormant sur leur porte et obtenir des prêts-subventions pour apporter de petites améliorations à leur domicile afin de le rendre plus sécuritaire. Le programme est maintenant offert à Brandon, à Portage-la-Prairie, dans toute la ville de Winnipeg, à Dauphin et dans la région de Swan River. De plus, la documentation fournie dans le cadre du programme inclut maintenant la prévention des chutes.

Des mesures ont été prises afin que les aînés sachent se protéger contre la fraude et les manœuvres de vente frauduleuses. La campagne de prévention de la fraude intitulée « Protégez-vous » comprend un calendrier de sensibilisation à la fraude, qui a été distribué aux groupes et organisations de personnes âgées de toute la province.

En partenariat avec la Coalition d'une vie active pour les aîné(e)s au Manitoba et le Wellness Institute du Seven Oaks General Hospital, le Secrétariat a lancé une stratégie de vieillissement en santé. Cette stratégie soutient la prestation de programmes et de services à l'échelle locale, favorise la diffusion d'information et la sensibilisation et encourage activement les personnes âgées à faire de l'activité physique et du bénévolat, à pratiquer l'apprentissage continu et à avoir des interactions sociales.

De plus, le Secrétariat a soutenu les manifestations provinciales liées au Mois des aînés et des anciens en octobre 2006 en mettant l'accent sur la vie active et le mieux-être et en organisant de nombreuses activités multiculturelles et intergénérationnelles. La ministre a pris une proclamation et a lancé une invitation à plus de 1 250 organisations vouées aux personnes âgées dans la province. Plus de 50 activités ont eu lieu un peu partout dans la province. Bon nombre d'entre elles figuraient au calendrier du Mois des aînés et des anciens, comme la cérémonie inaugurale tenue au Rady Jewish Community Centre de Winnipeg à laquelle plus de 400 personnes ont assisté.

Les relations de travail se sont développées encore davantage avec les ministères provinciaux, les offices régionaux de la santé, les autres ordres de gouvernement et le Groupe interorganismes pour les personnes âgées. Le Secrétariat a aussi accru sa présence dans les régions rurales et le Nord du Manitoba grâce à l'établissement de bureaux satellites. Le personnel a animé plus de 23 réunions et présentations dans les régions rurales et le Nord du Manitoba au cours du dernier exercice.

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé

Les deux principales fonctions du Secrétariat sont, d'une part, la consultation et l'examen et, d'autre part, le soutien et le développement communautaires.

Consultation et examen

La consultation et l'examen sont importants pour la planification gouvernementale et la prestation de programmes à l'intention des personnes âgées. Au cours de l'exercice 2006-2007, le Secrétariat a poursuivi son travail dans ce domaine.

Objectifs

- soutenir le rôle du gouvernement dans la planification des besoins actuels, nouveaux et futurs des personnes âgées du Manitoba en faisant connaître la stratégie provinciale « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba » que le Cabinet a approuvée;
- promouvoir les intérêts des personnes âgées de sorte que leurs préoccupations et leurs besoins soient pris en compte dans un cadre harmonisé et complet qui comprend la législation, la politique publique et les programmes;
- fournir une source centralisée d'information et d'aiguillage pour les personnes âgées et leurs familles, les organisations de personnes âgées et le gouvernement.

Résultats attendus et résultats réels pour l'exercice 2006-2007

1. Jouer un rôle de chef de file au gouvernement pour aider celui-ci à bien s'occuper des problèmes des personnes âgées du Manitoba et des possibilités qui existent pour elles.
 - Le Secrétariat a fait des progrès en rapport avec la stratégie provinciale « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba », qui en est maintenant à sa quatrième année. Il a continué de consulter et de mettre activement à contribution les ministères provinciaux, les autres ordres de gouvernement, les organisations de personnes âgées, les aînés ayant des compétences particulières, le milieu universitaire, le secteur de la recherche ainsi que le Conseil manitobain du vieillissement. La stratégie est le résultat d'un effort conjoint et vise à s'attaquer aux problèmes et à stimuler la création de projets au gouvernement et dans la communauté des aînés. Le Secrétariat a formé des partenariats importants et a fait avancer des questions politiques dans le cadre de la stratégie « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba ». Cela lui a permis de :
 - ? élaborer une stratégie de vieillissement en santé;
 - ? élaborer une stratégie de prévention des chutes et des blessures en partenariat avec Santé Manitoba et Vie saine;
 - ? de mieux adapter la législation aux besoins des personnes âgées en matière de prêts hypothécaires inversés et d'accès aux caisses de retraite;
 - ? concevoir le *Guide d'accès aux ressources à l'intention des personnes âgées* qui vise à faciliter l'accès aux programmes et services gouvernementaux;

- ? faire un inventaire complet des programmes et services provinciaux destinés aux personnes âgées;
 - ? faire avancer diverses questions, comme le transport, les mauvais traitements envers les personnes âgées, l'isolement et les questions économiques.
 - Des fonds totalisant 90 000 \$ ont été versés à sept organisations afin de renforcer leur capacité d'aider le Secrétariat à réaliser la stratégie « En avant les années ». Des ententes de services ont été conclues avec l'Aboriginal Seniors Resource Centre, Perspectives des aînés inc., Action Retraite Manitoba, la Fédération des aînés franco-manitobains, la Manitoba Society of Seniors, la Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres et le groupe de travail sur le transport des personnes âgées.
 - En 2006, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des personnes âgées se sont réunis pour discuter de questions d'intérêt commun dépassant les limites des administrations et des secteurs. Cette rencontre a permis aux ministres d'échanger des renseignements sur les initiatives en cours et d'explorer les possibilités de collaboration pour répondre aux besoins d'une société vieillissante et régler les problèmes qui la touchent.
 - Des groupes de travail se sont penchés sur des questions telles que le vieillissement en santé et le mieux-être, l'isolement social et la sécurité (en particulier les mauvais traitements infligés aux personnes âgées).
 - Le personnel a assisté aux réunions ordinaires du Comité fédéral-provincial-territorial des hauts fonctionnaires (Aînés). Le directeur administratif est le coprésident actuel du comité sur le vieillissement en santé, et le personnel du Secrétariat a participé au groupe de travail sur la sécurité et au groupe de travail sur l'isolement social.
2. Créer des occasions d'élaborer des lois, des politiques, des programmes, des initiatives et des services gouvernementaux efficaces et appropriés afin de bien répondre aux besoins des personnes âgées du Manitoba.
- Au cours de l'exercice 2006-2007, le Secrétariat a continué de collaborer avec divers ministères pour faire en sorte que les facteurs utiles ayant une incidence sur les personnes âgées soient pris en compte pour l'élaboration des programmes et des politiques.
 - Le Secrétariat informe la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées et lui fournit des analyses sur diverses questions, dont les mauvais traitements infligés aux personnes âgées, les questions juridiques, les questions financières, les impôts fonciers, les prestations de logement, les soins de santé et les questions connexes, les mesures d'urgence, les données démographiques et la planification en prévision du vieillissement de la population.
3. Promouvoir, auprès des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, une culture favorisant une approche globale pour la conception et la prestation des services destinés aux personnes âgées.
- Le Secrétariat a continué de fournir des renseignements à jour et du soutien aux personnes âgées, à leurs familles et aux parties intéressées au moyen de la Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées, un service bilingue offert gratuitement dans toute la province.

- En outre, le Secrétariat a joué un rôle de chef de file en adoptant une démarche pluridisciplinaire pour lutter contre la violence envers les personnes âgées. Parmi les éléments clés de la stratégie du Secrétariat, mentionnons les services d'une conseillère en matière de violence envers les personnes âgées, le leadership exercé pour la conception et la création d'équipes d'intervention et de surveillance à l'échelle communautaire et régionale, les ressources destinées à sensibiliser et à renseigner les gens et l'aiguillage effectué grâce à la Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements. Des brochures et des affiches ont été conçues pour sensibiliser davantage le public à la violence envers les personnes âgées et faire connaître les initiatives du Secrétariat dans ce domaine. On a élargi la stratégie de lutte contre la violence envers les personnes âgées notamment en ajoutant des services de soutien (p. ex. le programme de refuges d'urgence et la ligne de consultation téléphonique sans frais établie en collaboration avec Perspectives des aînés), en effectuant des recherches (axées sur les lois régissant les mauvais traitements envers les personnes âgées) et en créant un réseau provincial voué à la lutte contre la violence envers les personnes âgées.
 - Le Secrétariat a consulté les offices régionaux de la santé, tous les ordres de gouvernement et les organisations communautaires afin de bien définir les besoins et les préoccupations des personnes âgées.
4. Améliorer la prestation des services et clarifier le rôle du Secrétariat à la suite de consultations constructives auprès des représentants gouvernementaux et des principaux intervenants.
- Le Secrétariat a entretenu des liens avec les ministères provinciaux – notamment les ministères de la Santé et de la Vie saine, des Services à la famille et du Logement, de la Justice ainsi que des Finances – en vue d'élaborer des politiques et d'évaluer les programmes qui ont une incidence sur les personnes âgées.
 - Le Secrétariat a continué de coordonner et de présider les réunions régulières des représentants de différents organismes gouvernementaux et organisations de personnes âgées afin de discuter de questions d'actualité et d'intérêt commun.
 - Le Secrétariat a offert un soutien en matière d'administration et de recherche au Conseil manitobain du vieillissement. Il a prêté assistance au Conseil lors de ses réunions, a fait des recherches de documents pour des exposés de position et des points à l'ordre du jour des réunions et a aussi contribué à la rédaction des procès-verbaux, de la correspondance et de documents d'information. En outre, le personnel du Secrétariat s'est occupé de la réimpression du *Guide des aînés du Manitoba*, a poursuivi la distribution des feuilles de renseignements du Conseil et a donné un coup de main à celui-ci pour son programme de prix de mérite.
5. Élaborer des programmes et des services adaptés aux besoins qui existent dans les régions rurales et le Nord du Manitoba grâce à des réunions du personnel et des présentations auxquelles des professionnels et des personnes âgées de chaque région de la province sont invités.
- Le Secrétariat a continué d'offrir des possibilités de rencontre grâce aux bureaux satellites dans les régions rurales et le Nord du Manitoba.

- Il a consulté régulièrement les offices régionaux de la santé, tous les ordres de gouvernement et des organisations communautaires afin de bien définir les besoins et les préoccupations des personnes âgées dans les régions rurales et les collectivités du Nord.
 - Dans le cadre de la stratégie « En avant les années », le Secrétariat a fourni des fonds au Aboriginal Seniors Resource Centre ainsi qu'au groupe de travail sur le transport afin qu'ils se penchent sur les problèmes et les préoccupations des régions rurales et des collectivités autochtones.
6. Tenir des consultations multidisciplinaires et multisectorielles pour élaborer des stratégies provinciales.
- Le Secrétariat s'est tenu au courant des questions ayant une incidence sur les personnes âgées et a continué de s'en occuper en participant à des comités, en collaborant avec d'autres administrations et en apportant son soutien au Conseil manitobain du vieillissement.
 - Il a formé des partenariats importants et a fait avancer des questions politiques dans le cadre de la stratégie « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba ».
 - La plupart des comités interagissent directement avec les aînés et les organisations clés de personnes âgées, ce qui contribue à la réalisation du mandat du Secrétariat. La participation à ces comités donne au Secrétariat la possibilité de présenter les points de vue des personnes âgées sur différentes questions. L'interaction directe avec les organisations de personnes âgées, dont la liste suit, permet au Secrétariat de bien comprendre les problèmes auxquels ces personnes sont confrontées :
 - ? Alliance de vie active pour les Canadiens-Canadiennes ayant un handicap
 - ? Coalition d'une vie active pour les aîné(e)s
 - ? Comité consultatif sur la stratégie de vieillissement en santé
 - ? Groupe de consultation sur l'aide à la vie autonome
 - ? Canadian University Research Alliance
 - ? Groupe d'examen de la *Loi sur les condominiums*
 - ? Groupe de travail sur la violence envers les aînés
 - ? Comité consultatif sur les refuges d'urgence
 - ? Family Violence Court Steering Committee
 - ? Comité consultatif interministériel sur l'Entente de partenariat de Winnipeg urbain
 - ? Gay, Lesbian, Bi-sexual and Transgender Education Committee
 - ? Comité de la stratégie de soins de longue durée
 - ? Comités manitobains responsables du projet « Villes-amies » des aînés
 - ? Comité manitobain responsable de la stratégie relative à la maladie d'Alzheimer
 - ? Manitoba Caregiver Network
 - ? Manitoba en mouvement
 - ? Manitoba Road Safety Coordinating Committee
 - ? New Horizons Regional Review Committee
 - ? Partners Seeking Solutions with Seniors

Rapport annuel 2006-2007

- ? Physical Activity Coalition of Manitoba
- ? Policy Developers Network
- ? Groupe interorganismes pour les personnes âgées
- ? Seniors Crime and Safety Network
- ? Groupe de travail sur la sécurité des foyers des personnes âgées
- ? Groupe de travail sur le transport des personnes âgées
- ? Comité organisateur de la Journée des aînés et des anciens
- ? Society for Manitobans with a Disability
- ? Université du Manitoba, comité responsable du programme de certificat en gérontologie
- ? Université du Manitoba, Centre d'étude sur le vieillissement – comité du symposium
- ? Université du Manitoba, Centre d'étude sur le vieillissement – comité consultatif
- ? Will Week: Estate Planning for your Future Committee
- ? Winnipeg Committee to End Family Violence
- ? Winnipeg en mouvement
- ? Comité de travail sur la Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées

Soutien et développement communautaires

Soutien communautaire

Résultats attendus et résultats réels pour l'exercice 2006-2007

1. Améliorer la qualité de vie des personnes âgées en faisant en sorte qu'ils soient bien renseignés et capables d'accéder aux services offerts par le gouvernement et les collectivités pour accroître leur indépendance et favoriser un mode de vie sain.
 - Au cours de l'exercice 2006-2007, le Secrétariat a continué de servir de source centrale d'information et d'aiguillage pour les personnes âgées et leurs familles ainsi que pour les organismes gouvernementaux et les organisations de personnes âgées.
 - La Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées, un service bilingue et gratuit, a reçu environ 2 524 appels de partout dans la province. Les personnes qui téléphonent bénéficient des connaissances spécialisées du personnel sur les ressources et les programmes destinés aux personnes âgées. De plus, elles reçoivent une assistance personnalisée et rapide, au besoin. Sur les 2 524 appels, 27 % des personnes désiraient des brochures, 28 % avaient des questions au sujet de la vie en société (logement, services aux aînés, transport, questions juridiques et réparations ou entretien du domicile), 19 % demandaient des renseignements sur la sécurité financière, 11 % souhaitaient avoir de l'information concernant les soins de santé et 15 % avaient des questions diverses.
 - La ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements, un autre service bilingue et gratuit, a reçu environ 290 appels en 2006-2007. Cette ligne vise à renseigner les aînés, les membres de leurs familles, les fournisseurs de services et le public en général sur les ressources actuellement offertes et à les aider à y accéder tout en respectant la liberté de choix des personnes âgées.
 - Le Secrétariat a mis à jour plusieurs brochures et a publié de nouveaux documents éducatifs :
 - ? *Guide des aînés du Manitoba*, 14^e édition, publié par le Conseil manitobain du vieillissement et réimprimé par le Secrétariat en mars 2007;
 - ? *Guide de renseignements juridiques à l'intention des personnes âgées*, réimprimé en mars 2007;
 - ? *Guide d'accès aux ressources à l'intention des personnes âgées*, 1^{re} édition, imprimé en mars 2007.
 - Le Secrétariat a continué de distribuer les documents d'information suivants :
 - ? *Questions à poser à votre médecin et à votre pharmacien*;
 - ? *Guide à l'intention des aidants naturels*;
 - ? *Renseignements sur les mesures d'urgence à l'intention des personnes âgées*;
 - ? *Qu'on vous respecte* (brochure et affiche sur la violence à l'égard des personnes âgées);
 - ? *Travaillons ensemble pour lutter contre les mauvais traitements envers les personnes âgées* (fiche d'information destinée aux professionnels);
 - ? *La sécurité des personnes âgées : ce qu'il faut savoir* (fiche d'information sur la violence envers les aînés);

- ? *Utiliser la technologie? Certainement!* (série de feuillets de renseignements qui aident à comprendre l'utilisation des technologies courantes);
 - ? *Guide des meilleures pratiques pour la prévention des chutes chez les aînés vivant dans la communauté* (2001) et *Répertoire des programmes canadiens de prévention des chutes chez les aînés vivant dans la communauté* (2001);
 - ? *L'âge et l'expérience au volant* (1999), publication conjointe des ministères des Transports et des Services gouvernementaux du Manitoba, de la Société d'assurance publique du Manitoba, de l'Association canadienne des automobilistes Manitoba et d'Action Retraite Manitoba;
 - ? d'autres documents imprimés portant sur des sujets tels que la vie active et le mieux-être ainsi que des directives en matière de soins de santé.
 - Le personnel du Secrétariat a continué de mettre sa bibliothèque de vidéocassettes éducatives à la disposition des personnes âgées, des fournisseurs de services, des groupes professionnels et des étudiants au moyen de prêts. La collection de vidéocassettes traite de diverses questions, notamment la conception des logements, les mythes sur le vieillissement, la prévention des chutes, la fraude téléphonique et la manière de déceler et de prévenir l'exploitation financière.
 - Le Secrétariat a établi le *Guide d'accès aux ressources à l'intention des personnes âgées* afin d'aider les aînés et de contribuer à leur mieux-être.
 - Les demandeurs ont continué d'accéder au Provincial (Rural) Housing Registry for Seniors (registre provincial des logements disponibles dans les régions rurales) du Secrétariat à l'aide de la Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées. Le registre contient des renseignements sur toutes les possibilités de logement offertes aux aînés du Manitoba rural. Des renseignements sur le logement à Winnipeg sont fournis par Perspectives des aînés inc.
2. Sensibiliser davantage le public à la violence envers les personnes âgées, y compris intervenir en cas de besoin, faire de la prévention et élaborer des stratégies visant à surveiller ce type de violence dans les collectivités et à y réagir.
- Le Secrétariat a poursuivi sa démarche concertée et pluridisciplinaire pour traiter du problème des mauvais traitements infligés aux personnes âgées. Voici les principaux éléments de la stratégie :
 - ? une conseillère en matière de violence envers les personnes âgées;
 - ? la Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements;
 - ? la diffusion d'information et la sensibilisation;
 - ? les consultations auprès des collectivités et des régions;
 - ? une coordonnatrice des ressources en matière de violence envers les personnes âgées.
 - La conseillère en matière de violence envers les personnes âgées offre des séances d'information et de sensibilisation ainsi que de la formation personnalisée sur les mauvais traitements infligés aux personnes âgées aux organisations professionnelles, aux étudiants et aux groupes de personnes âgées. Elle participe également à la mise sur pied d'équipes d'intervention et de surveillance communautaires dont le rôle consiste à faire en sorte que les personnes âgées aient accès à des services et du soutien dans leur collectivité. Au cours de l'exercice 2006-2007, il y a eu 45 présentations auxquelles ont assisté plus de 1 935 participants.

- En 2006, on a élargi la stratégie de lutte contre la violence envers les personnes âgées en ajoutant des services de soutien tels que le programme de refuges d'urgence et la ligne de consultation téléphonique sans frais établie en collaboration avec Perspectives des aînés, en effectuant des recherches (axées sur les lois régissant les mauvais traitements envers les personnes âgées) et en créant un réseau provincial voué à la lutte contre la violence envers les personnes âgées. Par ailleurs, le Secrétariat a versé une fois de plus une subvention annuelle à Perspectives des aînés inc. pour permettre à l'organisme d'offrir des programmes et des services aux personnes âgées victimes de mauvais traitements. La subvention de cette année s'élevait à 61 700 \$.
3. Bien faire connaître et comprendre le processus de vieillissement, les nouveaux problèmes sociétaux et les recherches en gérontologie dans les collectivités et les ministères et parmi les personnes travaillant dans le domaine du vieillissement.
- Dans le cadre de nombreux ateliers, le Secrétariat a continué de donner des présentations à l'intention du gouvernement, du milieu universitaire, des groupes de services et des organisations communautaires sur différents sujets, comme l'âgisme, la prestation de soins, la vie active, la violence envers les aînés ainsi que les programmes et services destinés aux personnes âgées.
 - Tout au long de l'exercice 2006-2007, le personnel a participé à des consultations et à des conférences locales et nationales. Le directeur administratif a coprésidé les réunions du Comité fédéral-provincial-territorial des hauts fonctionnaires (Aînés).
 - En partenariat avec l'Agence de santé publique du Canada et l'Organisation mondiale de la santé, le Secrétariat a apporté son soutien à l'atelier international sur les mesures d'urgence et les aînés tenu à Winnipeg en février 2007.
4. Améliorer la communication avec les personnes âgées et les organisations communautaires qui s'y consacrent en élaborant un site Web complet, en facilitant l'accès à l'information et en organisant des activités telles que le Mois des aînés et des anciens et la Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées.
- Le Secrétariat a continué de tenir à jour son site Web qui offre des renseignements exacts et accessibles aux aînés et à leurs familles ainsi qu'aux organisations et aux professionnels qui oeuvrent dans le domaine du vieillissement. Le site du Secrétariat a fait l'objet de 140 528 consultations et de 21 600 téléchargements entre le 1^{er} avril 2006 et le 31 mars 2007. L'adresse du site Web est la suivante : www.gov.mb.ca/shas/index.fr.html.
 - Le Secrétariat a fourni des renseignements et de l'aide à des groupes de personnes âgées pour organiser des activités un peu partout dans la province dans le cadre de la Journée des aînés et des anciens en octobre. Le comité de la Journée des aînés et des anciens a organisé une fête au Rady Jewish Community Centre à Winnipeg.
 - La première Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées s'est tenue le 15 juin 2006. À Winnipeg, le Secrétariat et des groupes communautaires ont organisé une activité au Palais législatif du Manitoba.

Rapport annuel 2006-2007

- Le personnel du Secrétariat a participé à un certain nombre d'activités relatives aux personnes âgées, notamment l'assemblée générale annuelle des organismes suivants : la Fédération des aînés franco-manitobains, Perspectives des aînés inc., Action Retraite Manitoba, la Manitoba Society of Seniors, la Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres, plusieurs conseils des ressources et centres polyvalents pour aînés et le Centre d'étude sur le vieillissement.
- Le Secrétariat a accordé une subvention de 5100 \$ à la Manitoba Society of Seniors (MSOS) pour l'organisation des MSOS 55 Plus Games qui se sont tenus en juin 2006.

Développement durable

Au cours de l'exercice 2006-2007, le personnel du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé a continué d'utiliser du papier recyclé pour ses photocopies et télécopies ainsi que pour l'imprimante. Les cartouches de toner de ces appareils ont été rendues à des fins de recyclage. Tout le papier usagé a également été retourné au centre d'entreposage des dossiers pour y être déchiqueté. On a aussi recueilli les anciens journaux et annuaires téléphoniques pour les envoyer au recyclage et on a encouragé les employés à faire des photocopies recto-verso dans la mesure du possible. De plus, on a mis un bac de recyclage pour le plastique et l'aluminium dans la salle à manger et on a encouragé le personnel à s'en servir. Afin de réduire la consommation d'électricité, l'éclairage a été éteint dans les bureaux lorsque personne ne s'y trouvait.

24-1 Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé

| Dépenses par affectations secondaires | Dépenses réelles | | Prévisions 2006-2007 (000 \$) | Écart positif (négatif) (000 \$) | Note expl. |
|--|-----------------------|-------------|-------------------------------------|--|---------------|
| | 2006-2007 (000 \$) | ETP | | | |
| Salaires et avantages sociaux | 540,6 | 9,00 | 553,4 | (12,8) | |
| Autres dépenses | 227,5 | | 181,8 | 45,7 | |
| Organismes externes | 325,8 | | 386,8 | (61,0) | |
| Total des dépenses par affectations secondaires | 1 093,9 | 9,00 | 1 122,0 | (28,1) | |

Coûts liés aux immobilisations

Ce crédit budgétaire est destiné à l'amortissement des immobilisations et aux frais d'intérêts liés aux emprunts pour les dépenses d'équipement.

24-2 Coûts liés aux immobilisations

| Dépenses par affectations secondaires | Dépenses réelles | | Prévisions 2006-2007 (000 \$) | Écart positif (négatif) (000 \$) | Note expl. |
|--|-----------------------|--|-------------------------------------|--|---------------|
| | 2006-2007 (000 \$) | | | | |
| Service de bureautique | 4,5 | | 4,5 | - | |
| Amortissement | 3,5 | | 3,5 | - | |
| Total des dépenses par affectations secondaires | 8,0 | | 8,0 | - | |

Résumé du rapport financier

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé

Conciliation

1^{er} avril 2006 – 31 mars 2007

| DÉTAILS | PRÉVISIONS 2006-2007 (000 \$) |
|----------------------------------|--|
| Budget des dépenses 2006-2007 | 1 130,0 \$ |
| Transfert de crédits venant de : | Néant |
| Transfert de crédits allant à : | Néant |
| Prévisions 2006-2007 | 1 130,0 \$ |

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé

Sommaire des dépenses

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

| Prévisions 2006-2007 (000 \$) | Crédits | Dépenses réelles ⁽¹⁾ 2006-2007 (000 \$) | Dépenses réelles ⁽²⁾ 2005-2006 (000 \$) | Augmentation (Diminution) (000 \$) | Note expl. |
|-------------------------------------|----------------------------------|---|---|--|---------------|
| | 24-1 | Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé | | | |
| 553,4 | a) Salaires et avantages sociaux | 540,6 | 546,6 | (6,0) | |
| 181,8 | b) Autres dépenses | 227,5 | 199,4 | 28,1 | |
| 386,8 | c) Organismes externes | 325,8 | 164,9 | 160,9 | 3 |
| 1 122,0 | Total des crédits 24-1 | 1 093,9 | 910,9 | 183,0 | |
| | 24-2 | Coûts liés aux immobilisations | | | |
| 4,5 | a) Service de bureautique | 4,5 | 4,5 | - | |
| 3,5 | b) Amortissement | 3,5 | 3,5 | - | |
| 8,0 | Total des crédits 24-2 | 8,0 | 8,0 | - | |
| 1 130,0 | Total des crédits 24 | 1 101,9 | 918,9 | 183,0 | |

Notes explicatives :

- (1) Les dépenses réelles pour l'exercice 2006-2007 sont fondées sur un rapport d'analyse des dépenses à la fin de l'exercice.
- (2) Les chiffres comparatifs des années antérieures ont été réorganisés, au besoin, pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007.
- (3) Augmentation du financement destiné à aider les organisations communautaires d'aînés.

Historique

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé
Sommaire des dépenses et de l'effectif des cinq dernières années par affectation budgétaire (000 \$)
pour les exercices qui se sont terminés le 31 mars 2003 jusqu'au 31 mars 2007

| Crédit | 2002-2003 ⁽²⁾ | | 2003-2004 ⁽²⁾ | | 2004-2005 ⁽²⁾ | | 2005-2006 ⁽²⁾ | | 2006-2007 ⁽¹⁾ | |
|---|--------------------------|--------------|--------------------------|--------------|--------------------------|--------------|--------------------------|--------------|--------------------------|----------------|
| | ETP | (000 \$) | ETP | (000 \$) | ETP | (000 \$) | ETP | (000 \$) | ETP | (000 \$) |
| 24-1 Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé | 9,00 | 723,2 | 9,00 | 715,8 | 9,00 | 725,3 | 9,00 | 910,0 | 9,00 | 1 093,9 |
| 24-2 Coûts liés aux immobilisations | | 15,8 | | 8,0 | | 8,0 | | 8,0 | | 8,0 |
| Total des dépenses du ministère | 9,00 | 739,0 | 9,00 | 723,8 | 9,00 | 733,3 | 9,00 | 918,9 | 9,00 | 1 101,9 |

Notes explicatives :

- (1) Les dépenses réelles pour l'exercice 2006-2007 sont fondées sur un rapport d'analyse des dépenses à la fin de l'exercice.
(2) Les chiffres comparatifs des années antérieures ont été réorganisés, au besoin, pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007.

SECRÉTARIAT MANITOBAIN DU MIEUX-ÊTRE DES PERSONNES ÂGÉES ET DU VIEILLISSEMENT EN SANTÉ

Mesure du rendement

La section suivante fournit des renseignements sur des mesures clés du rendement pour le ministère pour l'exercice 2006-2007. Il s'agit de la deuxième année où les ministères du gouvernement du Manitoba incluent dans leurs rapports annuels une section sur les mesures du rendement dans un format standardisé. Ce processus a été amorcé en 2005 avec la publication du document *Rapport aux Manitobains sur le rendement — Document de travail 2005*, qui se trouve sur Internet à :

www.gov.mb.ca/finance/mbperformance/index.fr.html

Les indicateurs de rendement dans les rapports annuels des ministères se veulent un complément aux résultats financiers et fournissent aux Manitobains et Manitobaines *des renseignements importants et utiles sur les activités gouvernementales et leurs effets sur la province et sa population.*

Nous accordons beaucoup d'importance à vos commentaires sur les mesures du rendement. Vous pouvez nous les faire parvenir, ainsi que toute question, à : mbperformance@gov.mb.ca

| (A) Que mesure-t-on et quel indicateur utilise-t-on? | (B) Pourquoi est-il important de mesurer cela? | (C) Quel est le point de départ (mesure de base)? | (D) Quels sont les résultats de 2006-2007 ou les données connues les plus récentes? | (E) Quelle a été la tendance au fil des ans? | (F) Commentaires/mesures prises récemment/liens avec le rapport |
|--|---|---|---|---|--|
| 1. L'efficacité de notre stratégie « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba » pour inciter les principales organisations offrant des services aux personnes âgées à contribuer au processus de planification et à l'élaboration des politiques du gouvernement. | Les commentaires des organisations de personnes âgées bien informées permettront d'améliorer les programmes et services destinés aux aînés. | En 2003, le Cabinet a approuvé la stratégie « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba ». Auparavant, il n'existait aucun mécanisme officiel pour solliciter la participation des organisations de personnes âgées. En 2003, cinq rapports écrits ont été reçus. | En 2006-2007, sept organisations de personnes âgées ont transmis au Secrétariat des perspectives ou des rapports écrits. Voici quelques exemples : les perspectives sur le transport, le logement et la sécurité. Nous comptons compiler des données officielles sur le nombre de consultations que le Secrétariat coordonne entre les organisations de personnes âgées et les ministères. | Elle est à la hausse. En 2003, cinq rapports écrits ont été reçus. | L'augmentation du nombre de personnes âgées au Manitoba continue d'avoir des répercussions importantes sur la législation, les politiques et les programmes gouvernementaux; c'est pourquoi il est essentiel de donner aux personnes âgées la possibilité de contribuer au processus de planification et à l'élaboration des politiques. |

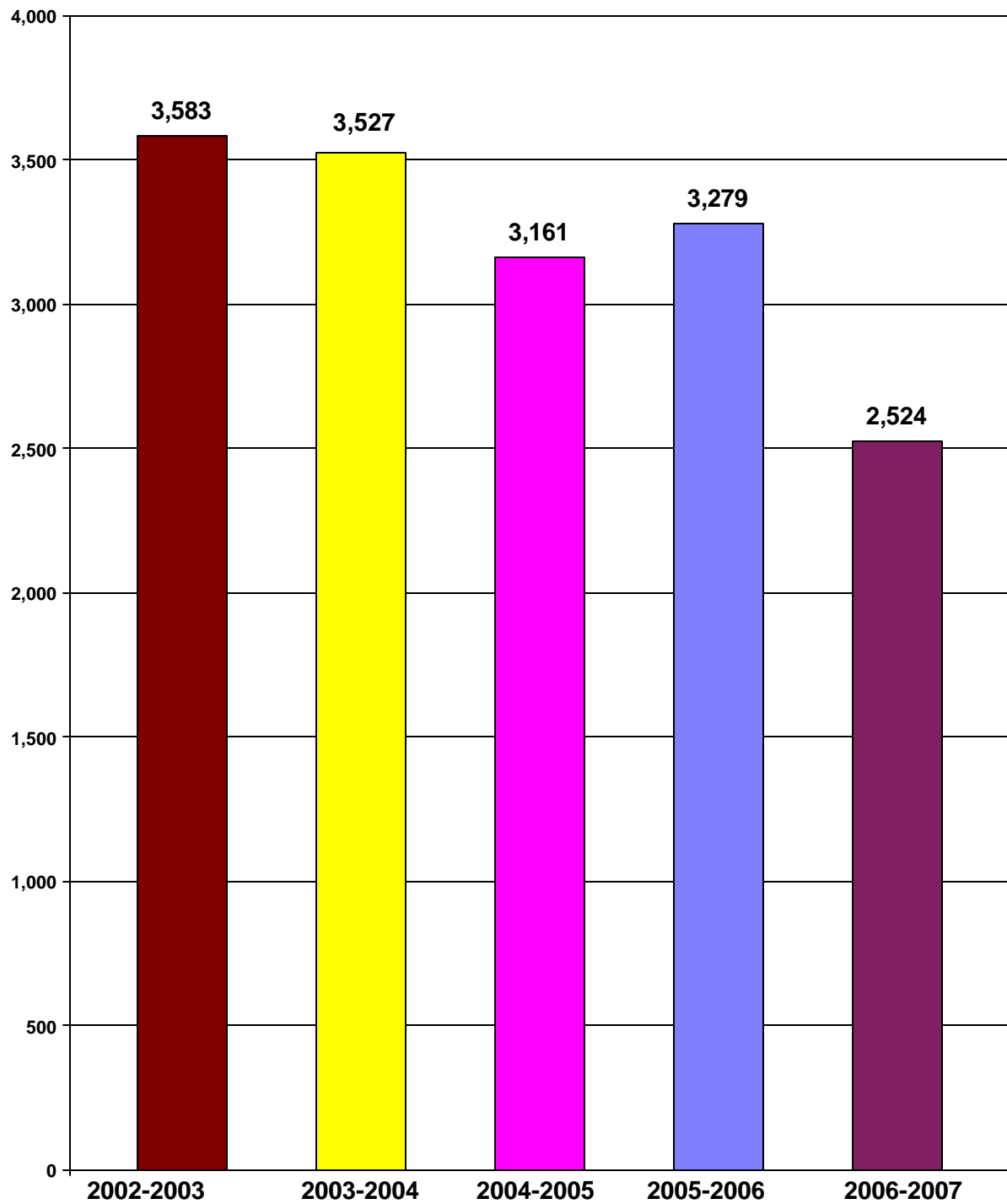
Rapport annuel 2006-2007

| (A) Que mesure-t-on et quel indicateur utilise-t-on? | (B) Pourquoi est-il important de mesurer cela? | (C) Quel est le point de départ (mesure de base)? | (D) Quels sont les résultats de 2006-2007 ou les données connues les plus récentes? | (E) Quelle a été la tendance au fil des ans? | (F) Commentaires/mesures prises récemment/liens avec le rapport |
|---|--|---|--|---|--|
| <p>2. La connaissance qu'a le public des renseignements et des services d'aiguillage en évaluant le nombre d'appels que reçoit la Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées et le genre de renseignements demandés.</p> | <p>Pour surveiller notre efficacité en matière de diffusion d'information et de prestation de services d'aiguillage aux clients.</p> <p>Connaître le nombre de demandes et le type de renseignements demandés permettra de garantir que nous avons des renseignements exacts et utiles sur les questions importantes pour les clients.</p> | <p>En 2001, nous avons commencé à consigner de façon officielle des données sur la Ligne d'information téléphonique.</p> <p>En 2001-2002, 4 383 appels ont été reçus.</p> | <p>En 2006-2007, la Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées a reçu 2 524 appels. Les appels les plus fréquents visaient à demander des publications du Secrétariat ou de l'information sur le logement, les prestations financières et les soins de santé.</p> | <p>Une diminution du nombre d'appels a correspondu à une augmentation de l'activité en ligne.</p> <p>Le tableau B indique le type d'information demandée.</p> <p>Nous avons commencé à collecter et à analyser les données des visites sur le site Web et de la correspondance par courriel. Ces données seront rendues publiques dans les années à venir.</p> | <p>Il est essentiel de fournir rapidement aux personnes âgées du Manitoba, à leurs familles et aux organisations de personnes âgées des renseignements, un aiguillage et du soutien concernant des problèmes, des services et des ressources pour leur permettre de prendre des décisions éclairées.</p> <p>Le Secrétariat est le point de contact central pour les questions, les programmes et les politiques touchant les personnes âgées.</p> <p>Site Web : www.gov.mb.ca/shas/index.fr.html</p> |
| <p>3. L'influence de la stratégie de lutte contre la violence envers les personnes âgées dans les régions rurales et du Nord du Manitoba en mesurant la hausse du nombre de consultations et de réunions régionales ou communautaires qui ont lieu dans ces régions ou qui portent sur elles.</p> | <p>Pour faire en sorte que la stratégie tienne compte des besoins et des problèmes propres à chaque région de la province.</p> | <p>En 2003, un projet pilote sur la lutte contre la violence envers les personnes âgées rattaché à la stratégie « En avant les années » a été approuvé. Une stratégie provinciale a alors été mise en œuvre.</p> <p>On surveille les progrès depuis ce temps.</p> | <p>En 2005-2006, le programme de la lutte contre la violence envers les personnes âgées a aidé à créer quatre équipes communautaires régionales de surveillance. En 2006-2007, ces équipes ont poursuivi leurs travaux et deux autres ont été créées.</p> <p>Des séances d'information et de sensibilisation sur la violence envers les personnes âgées ont eu lieu régulièrement dans chaque région de la province.</p> | <p>D'après nos données, on demande de plus en plus souvent à la conseillère en matière de violence envers les personnes âgées d'assister à des réunions dans les régions rurales, de donner des séances de sensibilisation à la violence envers les personnes âgées et de participer aux activités de la Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées ainsi qu'à des foires sur la santé dans les régions rurales et du Nord. Le nombre d'équipes d'intervention et de surveillance en matière de violence envers les aînés augmente régulièrement.</p> | <p>La hausse du nombre d'aînés au Manitoba a des conséquences importantes pour le gouvernement et la société en général. Les problèmes que connaissent les aînés du Nord et des collectivités rurales sont quelque peu différents de ceux qui existent en milieu urbain, et il est important que tous les aînés puissent continuer de se faire entendre.</p> <p>Le Secrétariat dirige les démarches du gouvernement visant à contrer le problème de la violence envers les aînés au Manitoba.</p> |

Rapport annuel 2006-2007

| (A) Que mesure-t-on et quel indicateur utilise-t-on? | (B) Pourquoi est-il important de mesurer cela? | (C) Quel est le point de départ (mesure de base)? | (D) Quels sont les résultats de 2006-2007 ou les données connues les plus récentes? | (E) Quelle a été la tendance au fil des ans? | (F) Commentaires/mesures prises récemment/liens avec le rapport |
|--|--|---|---|--|--|
| <p>4. La connaissance de la Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements en examinant le nombre d'appels et les types de mauvais traitements signalés.</p> | <p>L'évaluation et l'analyse du nombre d'appels reçus et des types de mauvais traitements signalés fournissent des renseignements utiles et à jour sur les nombreux aspects de la violence envers les personnes âgées. Ces renseignements permettent de prendre des décisions éclairées concernant les politiques et les programmes.</p> | <p>En 1999, nous avons commencé à consigner le nombre d'appels reçus et le type de mauvais traitements signalés. Cette année-là, il y a eu un peu plus d'une centaine d'appels.</p> | <p>En 2006-2007, la Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements a reçu 290 appels.</p> <p>Les mauvais traitements le plus souvent signalés sont de nature financière ou affective.</p> | <p>Le Secrétariat a constaté une hausse régulière du nombre d'appels visant à signaler des cas de mauvais traitements depuis 1999.</p> <p>Les tableaux C et D donnent la répartition des appels reçus et la nature des mauvais traitements signalés.</p> | <p>On estime qu'entre 6 000 et 15 000 personnes âgées sont victimes de mauvais traitements chaque année au Manitoba.</p> <p>Le personnel du Secrétariat fait connaître la Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées au moyen d'activités comme la journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées, des présentations et des séances d'information, ainsi qu'au moyen de brochures, de feuilles de renseignements, du <i>Guide des aînés du Manitoba</i>, et du site Web : www.gov.mb.ca/shas/abuse/index.fr.html.</p> |

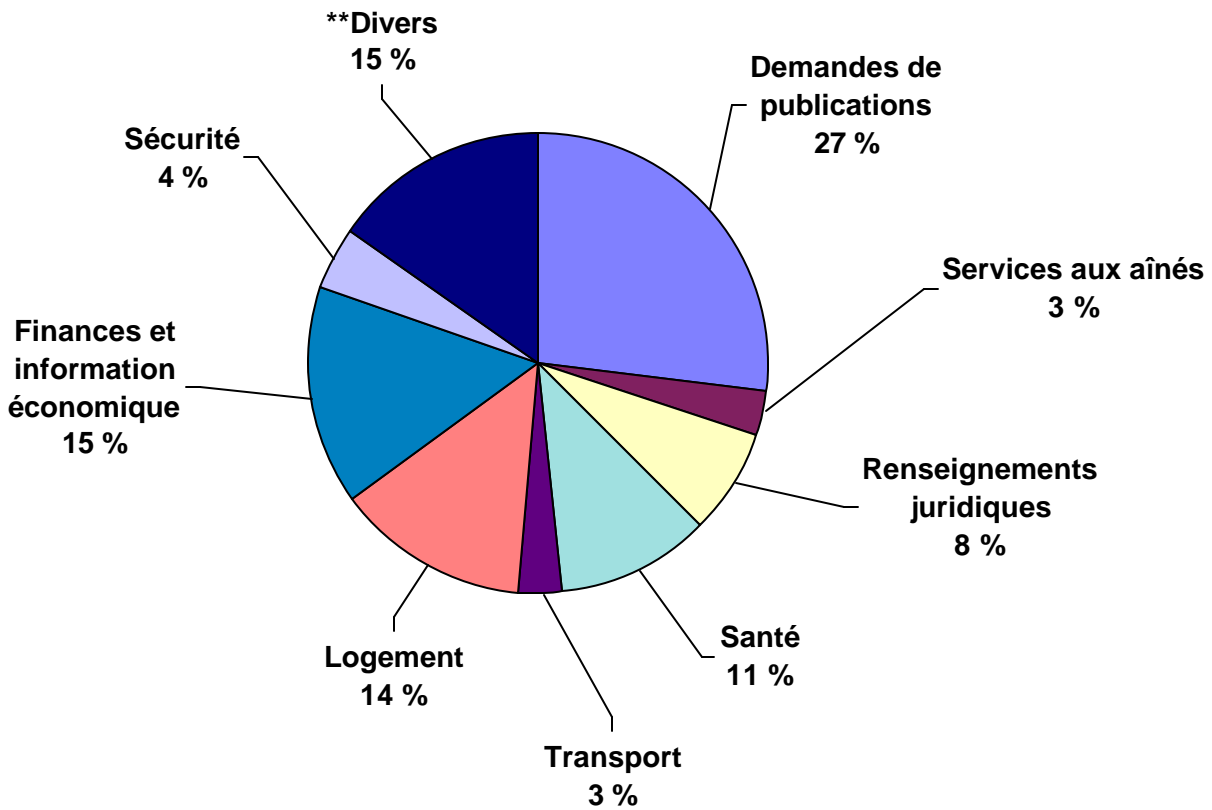
TABLEAU A
LIGNE D'INFORMATION TÉLÉPHONIQUE POUR LES PERSONNES ÂGÉES



Nombre d'appels

ANNÉE

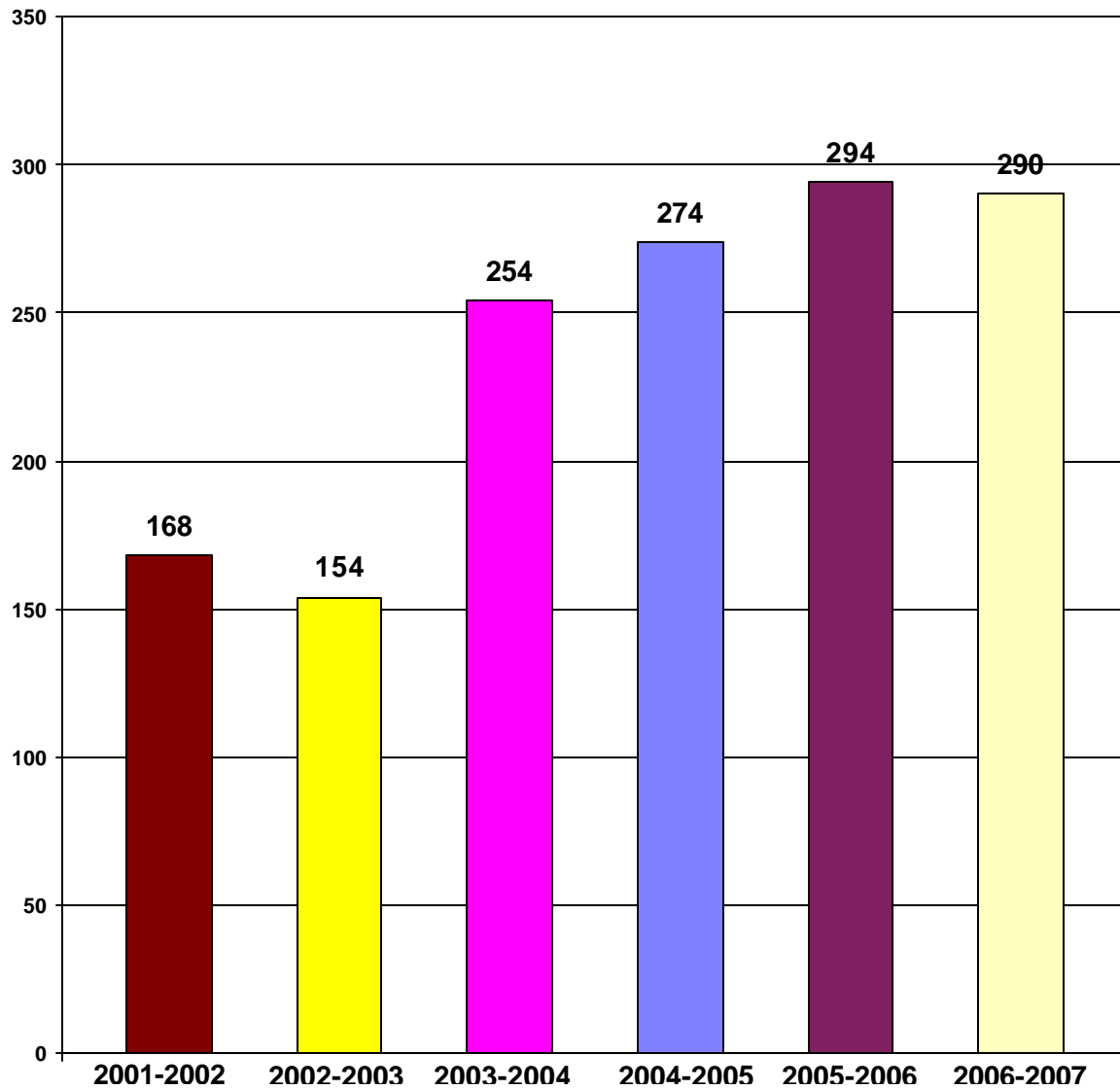
TABLEAU B
LIGNE D'INFORMATION TÉLÉPHONIQUE POUR LES PERSONNES ÂGÉES
(TYPE D'APPELS)



****La catégorie « Divers » comprend ce qui suit :**

- Manifestations spéciales
- Pièces d'identité
- Demandes multiples
- Éducation et cours
- Impôts
- Ville de Winnipeg
- Emplois
- Subventions
- Renseignements divers

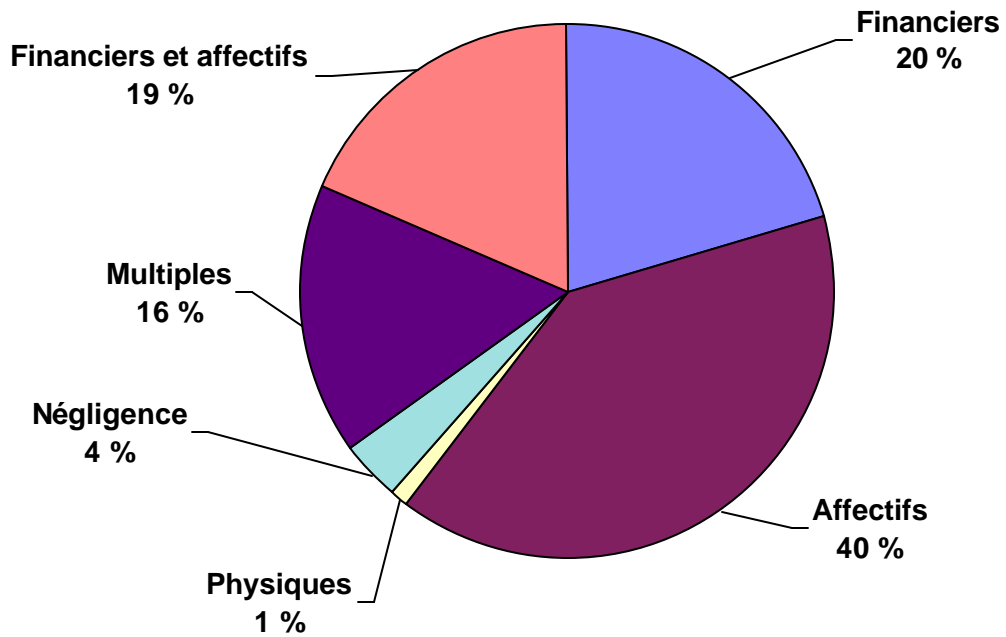
**TABLEAU C
LIGNE D'AIDE AUX AÎNÉS VICTIMES DE MAUVAIS TRAITEMENTS
(NOMBRE D'APPELS)**



Nombre d'appels

ANNÉE

TABLEAU D
TYPES DE MAUVAIS TRAITEMENTS SIGNALÉS



Conseil manitobain du vieillissement

Rapport annuel
2006-2007

Madame Kerri Irvin-Ross
Ministre déléguée à la Situation des personnes âgées
Palais législatif, bureau 310
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2006-2007 du Conseil manitobain du vieillissement.

La *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement* a reçu la sanction royale en juin 2005. Les membres du Conseil et les personnes âgées de tout le Manitoba sont ravis de constater que le gouvernement accorde une grande importance aux opinions des personnes âgées pour la planification des politiques et des programmes et qu'il continuera à s'occuper des problèmes d'actualité et à planifier l'avenir.

En ma qualité de présidente du Conseil, je suis témoin des efforts déployés par les membres du Conseil pour conseiller la Ministre déléguée à la Situation des personnes âgées. Nos membres sont également actifs auprès des organisations de personnes âgées de leurs collectivités et se font les porte-parole des aînés dans tout le Manitoba. Chaque membre du Conseil fait partie d'un des trois comités de base affectés respectivement à la santé, à la vie en société et à la sécurité. Ces comités s'occupent des questions liées à la stratégie gouvernementale « En avant les années » et font des recommandations au Conseil afin qu'il les étudie.

Le Conseil a fait des recommandations au gouvernement sur des questions importantes et a collaboré étroitement avec le Secrétariat pour traiter des questions qui intéressent les aînés dans des publications comme le nouveau *Guide des aînés du Manitoba*. C'est avec plaisir que j'ai collaboré avec des organisations provinciales et nationales et des bénévoles qui ont à cœur d'améliorer la santé et le bien-être de notre population âgée. À la cérémonie annuelle de remise des prix de mérite, tenue à l'Assemblée législative pendant le Mois des aînés et des anciens, le Conseil a rendu hommage à des personnes et des organisations qui ont contribué à améliorer la vie des personnes âgées au Manitoba.

Les membres du Conseil sont reconnaissants du soutien continu qu'ils reçoivent de la part de la ministre et de son personnel. Au nom du Conseil, je tiens aussi à remercier le personnel du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé pour l'engagement dont il fait preuve envers le travail du Conseil manitobain du vieillissement. Ce travail que nous faisons ensemble est important.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Norma Drosdowech

Conseil manitobain du vieillissement

Le Conseil manitobain du vieillissement est un organisme consultatif qui relève de la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées. Il veille à ce que les programmes et politiques du gouvernement relatifs aux personnes âgées reflètent le point de vue de celles-ci.

Les attributions du Conseil consistent à :

- renseigner et conseiller le ministre sur :
 - le vieillissement et ses conséquences pour tous les Manitobains, quel que soit leur âge,
 - les programmes, les services, les lignes directrices et les lois ayant trait au vieillissement ainsi qu'aux besoins et aux intérêts des personnes âgées au Manitoba;
- sensibiliser le public au vieillissement et à ses conséquences pour tous les Manitobains, quel que soit leur âge.

Le Conseil consultatif devait, à l'origine, rendre compte au ministre de la Santé par l'intermédiaire du gérontologue de la province. Depuis mai 1994, le Conseil relève directement de la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées. Ce changement a été apporté pour intégrer les activités relatives aux personnes âgées et pour refléter la vaste gamme de questions liées aux personnes âgées au Manitoba, qui ne se limitent pas au secteur des soins de santé.

La *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement* a reçu la sanction royale en juin 2005. Elle fournit les bases législatives sur lesquelles s'appuie le Conseil. De plus, elle garantit que le gouvernement continuera de consulter les personnes âgées et que le Conseil continuera à participer à la planification et aux décisions du gouvernement dans l'avenir.

Le Conseil se compose d'un maximum de quinze membres, dont un président et un vice-président, qui sont nommés par la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées. Les membres sont issus de divers milieux géographiques, de différents groupes ethniques et du secteur des services communautaires du Manitoba.

En 2006-2007, le Conseil a tenu cinq réunions, dont une de deux jours à Pine Falls. Il a aussi participé à des réunions avec la ministre afin d'examiner des questions importantes pour les aînés, et sa présidente rencontre régulièrement la ministre.

Des comités sont formés pour répondre à de nouveaux problèmes ou à de nouvelles préoccupations concernant les personnes âgées.

Cette année, le Conseil a reçu 97 700 \$ du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé à titre d'aide à la recherche et à l'administration.

Objectifs

- Faire à la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées des recommandations sur les programmes, les politiques et les propositions.
- Consulter les personnes âgées, comme l'exige son rôle de conseiller auprès de la ministre.
- Donner des conseils au gouvernement sur la meilleure façon pour lui de s'adapter au vieillissement de la population du Manitoba dans toutes ses sphères d'activité.
- Accroître la sensibilisation du public au vieillissement et à ses conséquences.

Résultats attendus et résultats réels pour l'exercice 2006-2007

1. Renforcer les politiques, les programmes et les services gouvernementaux pour répondre aux besoins des personnes âgées.
 - Le Conseil s'est occupé des questions suivantes au cours de l'exercice 2006-2007 : le financement de base pour des groupes de personnes âgées sans but lucratif, les besoins des personnes âgées en matière de logement, la santé, l'âgisme, la stratégie « En avant les années », les dépendances, l'accès aux services de santé en milieu rural, le transport, les préoccupations particulières des femmes âgées et les problèmes touchant les immigrants.
 - Le Conseil a mis sur pied les sous-comités suivants au cours de l'exercice 2006-2007 :
 - ? Santé
 - ? Vie en société
 - ? Sécurité
 - ? Prix de mérite
 - ? Questions ethnoculturelles touchant les personnes âgées
 - Le Conseil a présenté à la ministre des dossiers sur un certain nombre de ces questions et continuera de lui faire des recommandations au moyen de lettres, de notes de service ou de documents de discussion.
2. Accroître les occasions pour le gouvernement d'obtenir régulièrement des renseignements des personnes âgées.
 - Les membres du Conseil ont pris part aux consultations organisées par le bureau du curateur public, au symposium de printemps du Centre d'étude sur le vieillissement, au Groupe interorganismes pour les personnes âgées, à l'atelier de l'Université du Manitoba sur l'isolement social, au comité de planification de la Journée des aînés et des anciens, à la Fédération des aînés franco-manitobains, à Partners Seeking Solutions, au comité consultatif de l'Office régional de la santé de Winnipeg, à la Coalition d'une vie active pour les aîné(e)s, à la consultation fédérale sur la planification en vue du vieillissement de la population, au Manitoba Committee of Seniors, à la consultation avec Développement social Canada et le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé, aux consultations budgétaires avec UNPAC sur les femmes âgées et l'économie et au Comité de travail sur la Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées.

- De plus, la présidente a fait des présentations au symposium de printemps du Centre d'étude sur le vieillissement, à la Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres, à l'assemblée générale annuelle d'Action Retraite et du Carman Active Living Centre, au congrès des gestionnaires des logements et au congrès des infirmières du Concordia Hospital.
3. Accroître la connaissance et la compréhension du public concernant le vieillissement et ses conséquences pour tous les Manitobains, quel que soit leur âge.
- Le Conseil a réimprimé le *Guide des aînés du Manitoba* (14^e édition) en mars 2007. Ce guide vise à renseigner le public sur les divers programmes et ressources destinés aux personnes âgées du Manitoba.
 - Le Conseil a continué de publier en ligne ses feuilles de renseignements à l'intention des personnes âgées du Manitoba, à l'adresse www.gov.mb.ca/shas/index.fr.html, et d'en envoyer par la poste sur demande.
 - Le Conseil a publié un guide pour les membres du Conseil manitobain du vieillissement.
4. Améliorer la qualité de vie des personnes âgées en faisant bien connaître les services gouvernementaux et communautaires.
- Les Prix de mérite du Conseil manitobain du vieillissement ont été remis par la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées et par la présidente du Conseil. Sept personnes et trois organisations ont reçu un prix, et seize mentions honorables ont été accordées. Parmi les lauréats figuraient des organisations, des professionnels et des aînés qui ont amélioré la qualité de vie des personnes âgées du Manitoba et qui ont une attitude positive à l'égard de celles-ci.
 - Le prix Murray R. Smith a été décerné pour la deuxième fois cette année. Murray Smith a été président du Conseil manitobain du vieillissement de 2001 à 2002. Le prix a été créé en l'honneur de ses nombreuses années de services communautaires et d'activités de défense des droits des aînés.
 - Plusieurs membres ont participé aux festivités de la Journée des aînés et des anciens au Rady Jewish Community Centre ainsi qu'à des activités spéciales qui se sont tenues dans l'ensemble de la province durant le Mois des aînés et des anciens, en octobre. La présidente a pris part aux travaux du comité d'examen du Régime d'assurance-médicaments, du comité d'examen de l'aide à la vie autonome et du comité de planification stratégique du Centre d'étude sur le vieillissement ainsi qu'à l'atelier sur les mesures d'urgence tenu à Winnipeg en février 2007. Par ailleurs, des membres du Conseil étaient présents à la première Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées qui s'est tenue à l'Assemblée législative de même qu'au déjeuner d'Action Retraite Manitoba, au souper de financement de Good Neighbours et à l'assemblée générale annuelle de diverses organisations de la collectivité.
 - Le Conseil a distribué le *Guide des aînés du Manitoba* à un grand nombre d'organisations de personnes âgées, à des aînés et leurs familles et à d'autres personnes désireuses de se renseigner sur les ressources et programmes destinés aux personnes âgées.